

2021-04.11.08

Feuillet 447

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,  
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie  
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

### OBJET : ZAC DU SANTERRE – VENTE DE TERRAIN

#### *Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique – Tourisme*

Vu les différents échanges avec M. DE SOUSA Fernand, Président IBFH2, Zone du Santerre, le Petit Hangest, 80134 Hangest en Santerre,

Vu le courrier annexé portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Santerre, en vue d'y développer la filière Hydrogène,

Vu l'avis domanial n°2018-415V0527, fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC du Santerre, à hauteur de 8 € HT/ m²

Dans un premier temps, M. De SOUSA envisage de stocker sur le terrain des cars, le temps de développer l'activité innovante de rétrofitage\* sur un terrain lui appartenant déjà sur la ZAC du Santerre.

En 2025, une unité d'assemblage et de maintenance d'autocar électrique hydrogène serait construite sur le foncier, objet de la présente vente.

Le cas échéant, M. De SOUSA s'engage à revendre le terrain à la CCALN, sous conditions.

Les parcelles concernées : ZK 68 : 1ha24a61 ca et ZK138 : 83a11ca situées sur la ZAC du Santerre Lieu-dit Le Petit Hangest (80134 Hangest en Santerre) cf plan annexé

Le prix : 8 € HT / m²

La surface totale : 20 772 m²

**\*Retrofit** : Opération qui consiste à adapter des pièces pour un besoin nouveau, généralement en changeant la technologie sans modifier la fonction. Sur ce projet, le moteur thermique diesel sera remplacé par un moteur électrique alimenté par une pile à combustible qui transforme l'hydrogène en électricité.

**Après en avoir délibéré à la majorité (51 Pour, 1 Contre : M. Damay, 7 Abstentions : Mmes Patrice-Bourdelle, Rose, Mrs Durand, Blin, Dutilleux, Chantrelle, Heyman), le Conseil Communautaire :**

- Entérine la vente des parcelles ci-dessus déterminées sur la ZAC du Santerre, au profit de SAS IBF (ZI le Petit Hangest 80 134 Hangest en Santerre RCS Amiens B 421 200 478 00038), représentée par son gérant : M. DE SOUSA FERNAND, au prix de 8 € HT / m<sup>2</sup> (auquel s'ajoutera, le cas échéant la TVA applicable en vigueur), soit 166 176€ HT ,
- Décide de confier les actes notariés liés à ce projet à Maître POINTIN, notaire à Hangest en Santerre,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer les actes notariés et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

26/11/2021

Affiché le 29/11/2021

Fait et délibéré, le 04 novembre 2021  
à Mézières en Santerre

Le Président,

Alain DOVERGNE





IMPORT EXPORT

I.B.F

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 080-200070969-20211104-2021\_0411\_08T-DE

**Mr DOVERGNE Alain**  
**Président de la CCALN**

A Hangest en Santerre, le 18 Octobre 2021

**Objet : Acquisition du terrain sur la Zone Industrielle du Petit Hangest**

Monsieur le Président,

Pour faire suite à notre rendez-vous du 18 Octobre 2021, la Société IBF, située sur la Zone Industrielle du Petit Hangest, souhaite acquérir les parcelles suivantes :

- ZK68
- ZK 138

Soit un total de 20 772 m<sup>2</sup> pour y construire un bâtiment industriel pour pouvoir effectuer l'assemblage de bus Hydrogène pour l'année 2025. Nous envisageons d'employer une vingtaine de salariés.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée.

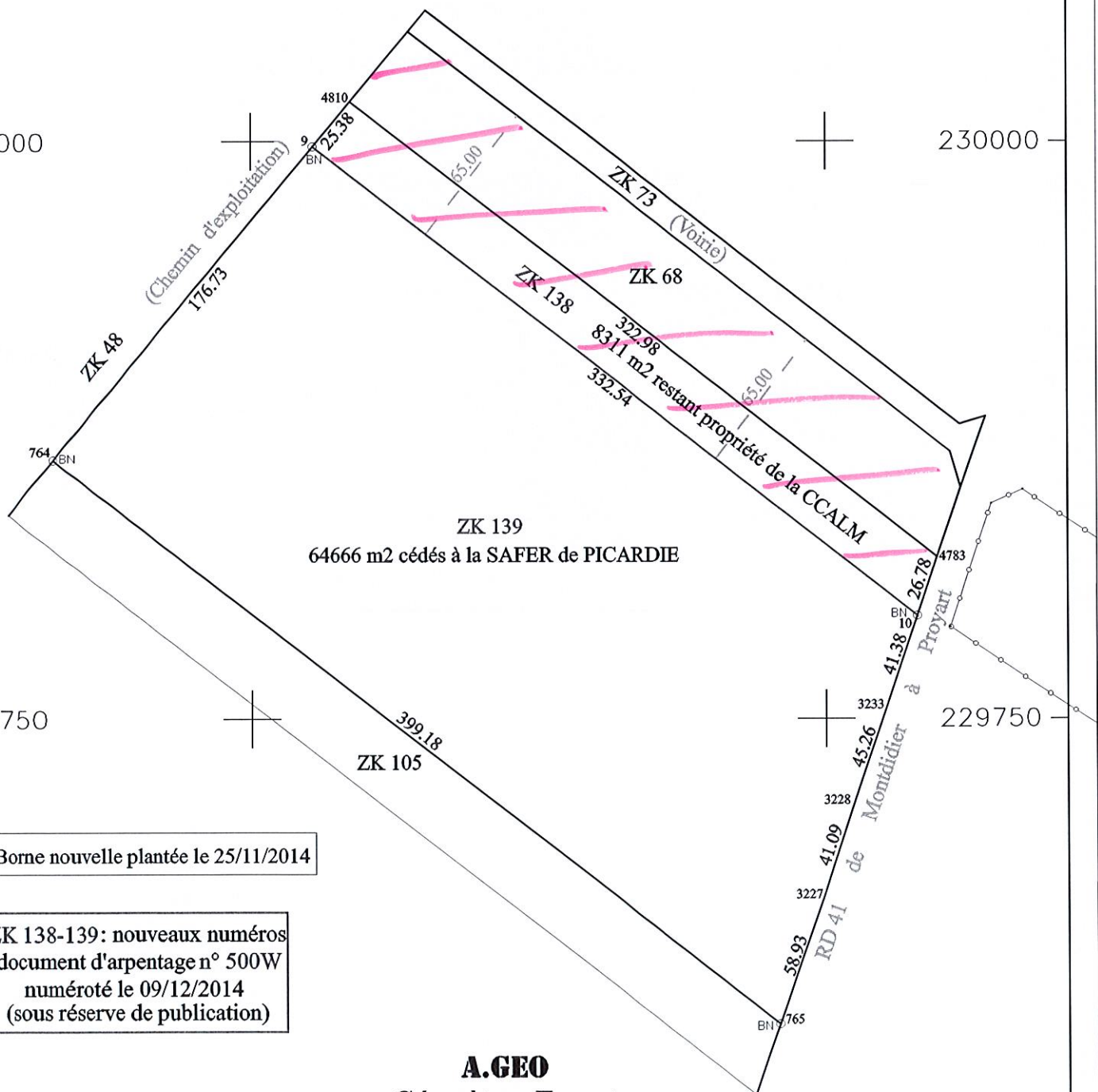
Mr De Sousa  
Gérant.

  
**SARL IBF**  
Import-Export  
ZI Rue du Petit Hangest  
80134 HANGEST EN SANTERRE  
Tél : 03 22 89 05 93 Fax : 03 22 89 35 74  
Port : 06 08 71 66 35  
RCS AMIENS B 421 200 478 00038

**BUREAU : Z.I Du Petit Hangest 80134 HANGEST EN SANTERRE - Tél. 03 22 89 05 93 - Fax 03 22 89 35 74**  
**R.C.S. : AMIENS B 421 200 478 SIRET 421 200 478 000 38 N° INTRACOMMUNAUTAIRE : FR03421200478**



ECHELLE : 1/2500



Dossier 14/148